

Livret d'accueil des étudiants

Master MEEF 1er degré

Année universitaire 2023-2024

Présentation générale	3
L'INSPÉ de l'académie de Versailles	3
L'académie de Versailles	3
Cadre institutionnel	4
Offre de formation	5
Effectifs	5
Offre de formation	5
Organisation de l'INSPÉ	8
Instances académiques	8
Missions confiées au personnel	10
Le service d'un enseignant	10
Missions confiées à un enseignant	10
Missions administratives	11
Organisation du master MEEF 1^{er} degré	14
Organisation des stages durant les deux années de master MEEF 1^{er} degré	15
Organisation des stages durant les deux années de master MEEF 1^{er} degré – étudiants AED en préprofessionnalisation	17
Organisation des stages durant les deux années de master MEEF 1^{er} degré – étudiants en EAD	19
Informations pratiques sur la vie étudiante	21
Liste des sigles	22

Présentation générale

L'INSPÉ DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES

Les INSPÉ sont des composantes à part entière de l'université. Ils forment tous les futurs enseignants, qu'ils se destinent à exercer en maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée ou à l'université, ainsi que les futurs conseillers principaux d'éducation (CPE).

L'INSPÉ de l'académie de Versailles, composante de CY Cergy Paris Université est un projet partenarial qui rassemble les 5 universités de l'académie : CY Cergy Paris Université, Évry - Val-d'Essonne, Paris Nanterre, Paris Saclay, Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que l'INSHEA et le Rectorat de l'académie de Versailles.

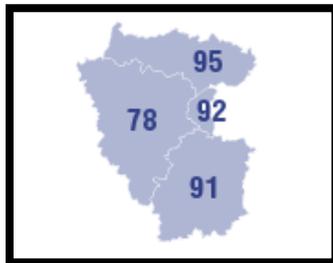
Ses 39 formations de masters MEEF sont dispensées sur 9 sites universitaires répartis sur l'ensemble de l'académie : Antony, Gennevilliers, Nanterre et Suresnes (92), Cergy (95), Évry et Orsay (91), Saint-Germain-en-Laye et Saint-Quentin-en-Yvelines (78). Certaines formations peuvent aussi être suivies intégralement à distance, l'INSPÉ dispose d'un site EAD (enseignement à distance).

L'INSPÉ de l'académie de Versailles porte les quatre mentions de master MEEF :

- premier degré
- second degré ,
- encadrement éducatif (EE),
- pratiques et ingénierie de la formation (PIF).

L'ACADEMIE DE VERSAILLES

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95).



Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec 1 181 210 élèves dans les premier et second degrés, soit 9% des effectifs scolarisés en France, l'académie de Versailles accueille et gère 100 366 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé). Académie d'accueil et de formation, elle accueille et forme de nombreux entrants dans le métier (contractuels, stagiaires, néo-titulaires).

L'académie de Versailles se caractérise, à l'intérieur même de chaque département, voire de chaque bassin de formation, par une très grande diversité de situations.

CADRE INSTITUTIONNEL

La réflexion dans l'INSPÉ de l'académie de Versailles s'inscrit dans le triple cadre institutionnel suivant :

- de la loi pour une école de la confiance ;
- du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 18 juillet 2013 ;
- de l'arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF défini comme "une formation universitaire professionnalisante fondée sur des enseignements articulant théorie et pratique autour de stages d'observation ou de pratique accompagnée et de périodes d'alternance" prend en compte dans son évolution trois principes :

- **le caractère universitaire de la formation ;**
- **la mastérisation ;**
- **l'alternance entre formation universitaire et exercice en responsabilité.**

Offre de formation

EFFECTIFS

Comme l'indiquent les tableaux ci-dessous, les personnes inscrites en MEEF 1^{er} degré représentent près de 60 % des effectifs de l'INSPÉ. CY accueille près de 80 % des inscrits en MEEF 1^{er} degré.

Effectifs inscrits par mention MEEF

Mention	2021-2022	2022-2023
MEEF 1 ^{er} degré	2653	2175
MEEF 2d degré	1769	1425
MEEF EE (encadrement éducatif)	102	112
MEEF PIF (pratiques et ingénierie de la formation)	648	622
Total INSPÉ	5172	4334

OFFRE DE FORMATION

Mention MEEF premier degré

La mention MEEF 1^{er} degré est proposée sur l'ensemble des sites des partenaires universitaires. Sur le site d'Évry, ce sont les équipes pédagogiques de CY qui assurent la formation.

Offre de formation MEEF 1^{er} degré

Mention MEEF 1 ^{er} degré	CY	UEvry	UPN	UPSaclay	UVSQ
M1	X	X	X	X	X
M2 + DIU	X	X	X	X	X

Mention MEEF second degré

Offre de formation MEEF 2d degré voie générale

Parcours	CY	UEVE	UPN	UPSaclay	UVSQ
1. Allemand			X		
2. Anglais	X		X		X
3. Education physique et sportive		X	X	X	
4. Espagnol	X		X		
5. Histoire-Géographie	X	X	X		X
6. Lettres	X		X		
7. Mathématiques	X	X		X	

8. Physique-Chimie	X			X	
9. Sciences économiques et sociales			X		X
10. Sciences de la vie et de la Terre	X			X	
11. Numérique et sciences informatiques	X				

L'INSPÉ de l'académie de Versailles propose 11 parcours de formation en MEEF 2d degré dans la voie générale. Lorsqu'un parcours est proposé sur plusieurs sites, les maquettes de formation sont identiques.

Il existe 8 parcours représentant les voies technologique et professionnelle. Tous sont assurés sur le site d'Antony. Certains de ces parcours sont proposés en enseignement à distance (EAD).

Offre de formation MEEF 2d degré voies technologique et professionnelle

Parcours	CY	UEVE	UPN	UPSaclay	UVSQ
12. Arts appliqués	X				
13. Biotechnologies-santé et environnement	X				
14. Economie-Gestion	X				
15. Lettres et Histoire-Géographie	X				
16. Mathématiques et Sciences physiques et	X				
14. Métiers de l'Hôtellerie Restauration	X				
18. Métiers de Production culinaire et de	X				
19. Sciences et techniques médico-sociales	X				

Mention MEEF encadrement éducatif

La mention MEEF EE est proposée uniquement par CY sur le site de Gennevilliers. Depuis la rentrée 2020-2021, la formation peut être suivie en EAD.

Offre de formation MEEF encadrement éducatif

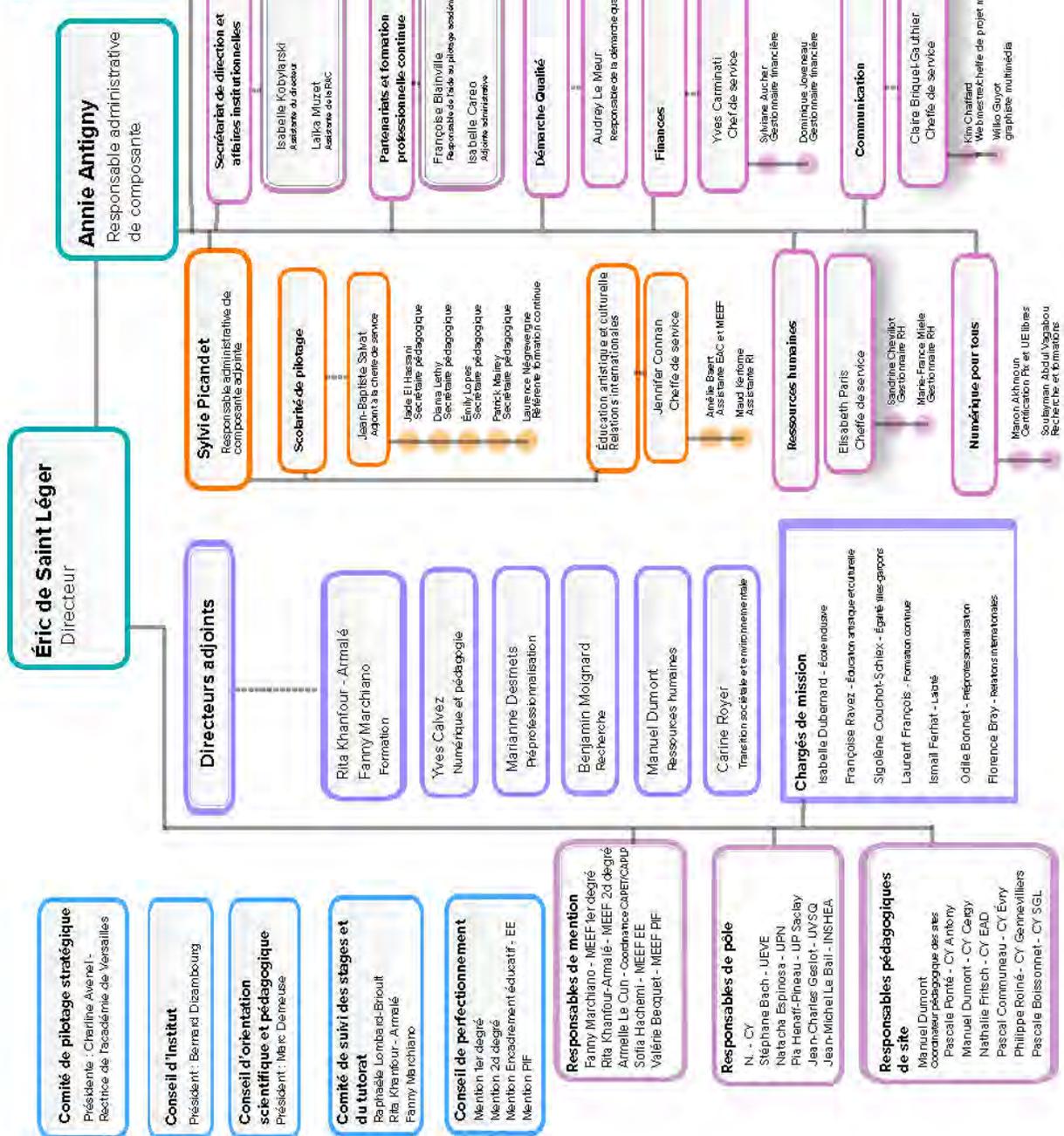
Mention MEEF EE	CY	UEVE	UPN	UPSaclay	UVSQ
M1	X				
M2	X				

Mention MEEF pratiques et ingénierie de formation

La mention MEEF PIF est composée de 5 champs de formation regroupant au total 17 parcours.

Champ 1 : formation de formateur	CY	UPSaclay
Formation de formateurs d'enseignants, 1 ^{er} et 2 nd degrés (FFE)	X	
Formation de formateurs d'enseignants du 2 nd degré		X
Formation de formateurs en mathématiques		
Didactique des disciplines, spécialisation Didactique de l'histoire et de la géographie	X	
Ingénierie de la formation et de l'accompagnement dans les métiers de la relation	X	

INSPÉ de l'académie de Versailles
2022/2023
mise à jour 21/04/23



Missions confiées au personnel

LE SERVICE D'UN ENSEIGNANT

Au sein d'un INSPÉ, le service d'un enseignant reflète la polyvalence attendue. Il se répartit entre les enseignements disciplinaires et les enseignements transversaux. L'accompagnement des étudiants et/ou fonctionnaires stagiaires à travers le suivi de stage, mémoires et TSNR (travail scientifique de nature réflexive) fait partie du service d'un enseignant. Cet accompagnement est pris en compte dans le service.

Le service d'un enseignant peut se répartir sur plusieurs sites et/ou plusieurs mentions. Il peut se dérouler en présentiel, à distance, en formation initiale et en formation continue.

De nombreux enseignants occupent une ou plusieurs charges administratives en plus de leur service d'enseignement. Ces charges rémunérées sont incluses dans leur service annuel sous forme de référentiel.

Il est également attendu une participation à la vie de l'institut : réunions d'équipes pédagogiques disciplinaires ou de site, participation à des instances, journées portes ouvertes, jury, journée de pré-rentrée...

MISSIONS CONFIEES A UN ENSEIGNANT

Chargé de mission

De nombreuses missions sont confiées à des enseignants au niveau académique : relations internationales, éducation artistique et culturelle, laïcité, égalité filles-garçons, école inclusive, numérique, préprofessionnalisation, suivi des stages (MEEF 2d degré).

Responsable de mention

Chaque mention MEEF est pilotée par un responsable de mention au niveau académique. Le responsable de la mention assure le lien entre la direction de l'INSPÉ, le rectorat et les responsables des parcours de la mention. Il préside le conseil de perfectionnement de la mention et coordonne l'ensemble des activités liées à la mention : travail sur les maquettes, réflexion sur les mises en stages, évolution des formations vers une approche par compétences...

Responsable de parcours et de parcours académique

En MEEF 1^{er} degré, CY s'est doté d'une responsable de parcours afin de mieux coordonner le travail sur chaque site. En MEEF 2d degré, il existe un responsable de parcours par parcours de formation sur chaque site. Au niveau académique, chaque parcours est représenté par un responsable de parcours académique. En charge de coordonner l'activité de l'ensemble des formations du parcours, le responsable de parcours académique participe au conseil de perfectionnement de la mention. En MEEF PIF, chaque parcours est piloté par un responsable de parcours.

Les missions d'un responsable de parcours sont assez proches de celles d'un directeur des études.

Une responsable administrative de site (RAS) pilote les activités administratives en mobilisant les agents administratifs :

- **Des secrétaires pédagogiques** qui assurent l'interface entre l'administration, les responsables de parcours ou directeurs d'étude et les usagers. Ils/Elles sont en charge d'assurer la gestion et le suivi de la scolarité des étudiants et/ou des fonctionnaires stagiaires et/ou des stagiaires de formation continue d'un ou plusieurs parcours du site.
- **Des ingénieurs pédagogiques** pour la mise en œuvre des formations à distance qui assurent le suivi et accompagnement des étudiants sur une plateforme de formation et participent au développement de ressources numériques en enseignement à distance (EAD) en collaboration avec l'équipe pédagogique.
- **Une gestionnaire financière** qui assure le suivi du budget du site, effectue les commandes et les ordres de mission.
- **Un secrétaire ressources humaines** qui assure le suivi des activités RH du site tels que les dossiers vacataires, les autorisations de cumul, les heures prévisionnelles et réalisées, les absences....
- **Des secrétaires et ingénieurs de laboratoire** pour la mise en œuvre des activités des laboratoires.
- **Des personnels d'accueil et appariteurs** (activités mutualisées pour l'ensembles des services et composantes du sites).

Organisation du master MEEF 1^{er} degré

Le master MEEF premier degré est un master à vocation professionnelle qui a pour objectif la formation des étudiants au métier de professeur des écoles.

Cette formation sur deux années (M1/M2) permet une entrée progressive dans le métier par l'alternance, en responsabilité et/ou en pratique accompagnée. Elle permet d'acquérir savoirs et savoir-faire disciplinaires et didactiques dans tous les domaines enseignés à l'école, savoirs transversaux, connaissance du contexte institutionnel et professionnel, expériences et pratiques de stage, analyse et réflexion sur les pratiques, formation à et pour la recherche (rédaction et soutenance d'un mémoire). Elle inclut également une préparation au concours du CRPE. Deux concours blancs et des colles de préparation aux épreuves orales sont organisés pendant l'année de M2.

L'évaluation de chaque année du master se fait au contrôle continu annualisé, avec deuxième session au mois de juin (excepté pour les stages).

En M1, la note seuil est fixée à 8/20 pour l'ensemble des EC, sauf LVE (note seuil à 10/20 en accord avec le cadre général des masters). Cela signifie que les notes comprises entre 8/20 et 10/20 peuvent être compensées.

En M2, la note seuil est fixée à 8/20 pour l'ensemble des EC, sauf quatre EC pour lesquels la note seuil est à 10/20 :

- Français
- Mathématiques
- Stage
- LVE

La validation complète de l'année de M1 est obligatoire pour permettre le passage en M2.

La mention attribuée au diplôme de master est déterminée par la moyenne générale de l'ensemble des UE de M2.

LIENS UTILES :

Fiche de formation MEEF 1^{er} degré :

<https://inspe.ac-versailles.fr/2022/07/professeur-ecoles/>

Maquette horaire MEEF 1^{er} degré :

https://inspe.ac-versailles.fr/wp-content/uploads/2023/01/maquette_annualisee_MEEF1_voteCI.pdf

Modalités de contrôle des connaissances MEEF 1^{er} degré :

https://inspe.ac-versailles.fr/wp-content/uploads/2023/01/MCC-Particulieres-master-MEEF-1-2022-2023_document-de-travail_V2-vote-CI-1.pdf

semaine enseignement	semaine calendrier	Date du lundi de début de semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
1	35	28-août-23				accueil sur sites INSPE	libéré pré-rentree dans l'école	
2	36	4-sept-23	en observation dans la classe du stage SR	en observation dans la classe du stage SR		en observation dans la classe du stage SR	en observation dans la classe du stage SR	
3	37	11-sept-23		en SOPA dans la classe du stage SR				
4	38	18-sept-23		en SOPA dans la classe du stage SR				
5	39	25-sept-23		SR				
6	40	2-oct-23						
7	41	9-oct-23						
8	42	16-oct-23						
	43	23-oct-23	VACANCES DE TOUSSAINT					
	44	30-oct-23	VACANCES DE TOUSSAINT					
9	45	6-nov-23		SR		Libéré (autres M1 en SOPA)		
10	46	13-nov-23						
11	47	20-nov-23	en observation dans la classe du stage SR			en observation dans la classe du stage SR	en observation dans la classe du stage SR	
12	48	27-nov-23	SR					
13	49	4-déc-23		SR				
14	50	11-déc-23						
15	51	18-déc-23						
	52	25-déc-23	VACANCES DE NOËL					
	1	1-janv.-24	VACANCES DE NOËL					
16	2	8-janv.-24		SR				
17	3	15-janv.-24						
18	4	22-janv.-24						
19	5	29-janv.-24	SR					
20	6	5-févr.-24	SR					
	7	12-févr.-24	VACANCES D'HIVER					
	8	19-févr.-24	VACANCES D'HIVER					
21	9	26-févr.-24		SR				
22	10	4-mars-24						
23	11	11-mars-24				Libéré (autres M1 en SOPA)		
24	12	18-mars-24	SR					
25	13	25-mars-24		SR				
26	14	1-avr.-24						
27	15	8-avr.-24	VACANCES DE PRINTEMPS					
28	16	15-avr.-24	VACANCES DE PRINTEMPS					
	17	22-avr.-24		SR				
	18	29-avr.-24						
29	19	6-mai-24						
30	20	13-mai-24						
31	21	20-mai-24						
32	22	27-mai-24						
33	23	3-juin-24	SR					
34	24	10-juin-24		SR				
35	25	17-juin-24						
36	26	24-juin-24						
37	27	1-juil.-23						

CM : Cours magistraux

COSP : Conseil d'orientation scientifique et pédagogique

CPE : Conseiller principal d'éducation

CPF : Compte personnel de formation

CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires

CRPE : Concours de recrutement de professeur des écoles

CT : Contrôle terminal

CVC : Conseil de la vie collégienne

CVE : Conseil de vie étudiante

CVL : Conseil des délégués pour la vie lycéenne

.....

DASEN : Directeur académique des services de l'Éducation nationale

DCL : Diplôme de compétence en langue

DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire

DGESIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

DGH : Dotation globale horaire

DIU : Diplôme inter universitaire

DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

.....

EAC : Éducation artistique et culturelle

EAFC : École académique de la formation continue

EC : Élément constitutif

ECTS : European Credits Transfer System

EDA : Éducation, développement et apprentissage

EDCO : Éducation, développement, conseil en orientation scolaire et professionnel

EGLS : Enseignements généraux liés à la spécialité

EMC : Enseignement moral et civique

EMI : Éducation aux médias et à l'information

ENT : Espace numérique de travail

EPI : Enseignements pratiques interdisciplinaires

EPL : Etablissement public local d'enseignement

EPS : Éducation physique et sportive

EREA : Établissement régional d'enseignement adapté

E-RUN : Enseignant ressource pour l'usage du numérique

ET : Examen terminal

.....

FOAD : Formation ouverte et à distance HG2DS : Handicap, difficulté et grande difficulté scolaire

.....

IA : Inscription administrative

IA-IPR : Inspecteur pédagogique régional

IEN : Inspecteur de l'Éducation nationale

IG : Inspecteur général

INSPÉ : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

IP : Inscription pédagogique

IP : Immersion professionnelle

IPRE : Itinéraire personnel de recherche

JO : Journal officiel

.....

LLSHS : Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales

LMD : Licence - Master - Doctorat

LVE : Langue vivante étrangère

.....

MAT : Maître d'accueil temporaire

MCC-C : Modalités de contrôle de connaissances - compétences

M1 : Master 1

